

## Industrie : Olivier Lluansi fait 8 recommandations pour la nouvelle législature

« Industrie : les 8 initiatives à lancer immédiatement », titre **Les Echos**, qui publie le point de vue d'Olivier Lluansi. Il fait ces propositions pour les 100 premiers jours de la nouvelle législature. L'expert juge la réindustrialisation est un faux-plat, progressant moins vite que celle de l'UE. Il propose une démarche qu'il nomme « coopération, ancrage territorial, résilience, circuits courts » et recommande de promouvoir les achats made in France en répartissant les efforts entre les achats responsables inter-entreprises, les achats engagés des consommateurs et la commande publique, avec une hausse de 15 milliards d'euros ; de mettre en place un fonds d'accélération des projets pour les PMI et les ETI similaire à France Relance, avec une dotation annuelle triple (300 millions d'euros Etat (enveloppe véritablement régionalisée de France 2030), 300 millions régions (cumul), 300 millions fonds européens sous consommés) ; de créer une fondation pour déployer les initiatives qui refont le lien entre l'industrie et les familles, ainsi qu'avec l'éducation, dotée annuellement de 1 % de la valeur ajoutée non réalisée du fait des emplois vacants dans l'industrie ; de sortir de la logique « marché » 60 TWh d'électricité nucléaire via un mécanisme de « contract for difference » et de l'allouer aux industries exposées à la concurrence internationale ; d'identifier et de « sanctuariser » par la loi 25 000 hectares de foncier industriel pour 10 ans ; de flécher progressivement 3 % de l'épargne vers l'investissement productif ; de confirmer la trajectoire de baisse des impôts de production tout en conservant le lien entre fiscalité locale et développement des activités économiques ; d'étendre le pouvoir de dérogation des préfets pour motif d'« intérêt régional ». (Les Echos, p.10)